

REGIONALE D'ELEVAGE
LES CH'TIS BRETONS
BEARDED COLLIE



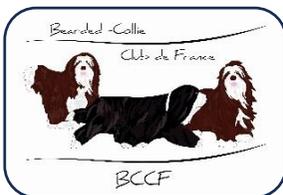
Bearded Collie Club de France

Samedi 9 septembre 2023 au Barrage d'Arzal (56)

Jugements sous **Christine BLUSSEAU-BOURCIER**

Confirmation

Tests de caractère sous **Daniel JAY & Sylvie FLOGNY-POITOU**



MEMBRES



DU COMITE

LE BUREAU

Président

Daniel JAY

3105, route du Serpoul
46330 CARBRERETS
Tél : 06 16 72 12 36
d.jay46@laposte.net

Vice-Président

Guy JENNY

Pont Flaouter
29510 BRIEC
Tél : 06 81 61 44 00
guyjeny2@gmail.com

Secrétaire

Marie-Christine BASTARD

13, rue des Roseaux
17420 SAINT-PALAIS SUR MER
Tél : 06 07 04 74 86
marie.bastard17@gmail.com

Secrétaire adjointe

Sylvie FLOGNY POITOU

Le Faux Amas
4930 MOULIHERNE
Tél : 06 161 77 33 58
planetedeyoda@yahoo.fr

Trésorière

Katia VIGOUREUX

Esplanade St-Louis / Q Carnot
75012 PARIS
Tél : 06 50 06 84 33
katia.vgx@gmail.com

Trésorier adjoint

Patrick MEULEMAN

11, rue Trouvelot
08310 JUNIVILLE
Tél : 06 83 07 28 49
meulemanpatrick@orange.fr

LES MEMBRES

Marie-Claire MOREY

3105, route du Serpoul
46330 CARBRERETS
Tél : 06 08 55 49 79
mcmorey@laposte.net

Déborah MICHAUX

Roc de Bonnet
24410 PONTERAUD
Tél : 06 60 18 54 71
raquetdeborah@gmail.com

Sylvie GUILLAUBEZ / HOSTIN

6, rue des Cépages - Appart 303
33170 GRADIGNAN
Tél : 06 47 27 56 61
sylvie.guillaubez@outlook.fr

Mot de notre Président

Daniel JAY plus connu sous le nom de **Papet**

Bonjour à tous,

Nous voici arrivés à la dernière Régionale d'Élevage de l'année.

Celle-ci se tient après bien des perturbations qui ont secoué notre club dernièrement, c'est pourquoi j'aimerais bien que ce soit un **RASSEMBLEMENT de passionnés de Bearded Collies**. On peut avoir envie de rêver un peu !

J'espère que pendant cette journée Bretonne, tiens un **B** comme **BEARDED**, le ciel sera lui aussi de la partie et que nous passerons, tous ensemble, une excellente journée dédiée à nos poilus.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, les services de la DDPP, de la mairie d'Arzal, de la clinique vétérinaire AR GWILEN et, bien sûr, les bénévoles, et notre maitre d'œuvre **Katia**.

Bienvenue en Bretagne !

Mot de notre déléguée de Bretagne

Katia VIGOUREUX

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour cette Régionale d'élevage dans le Morbihan sur un site d'exception classé zone natura 2000.

Je remercie le Village Vacances d'Arzal « LES GABELOUS » ainsi que la mairie pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Je vous remercie de votre présence que vous soyez particuliers ou éleveurs tout le monde à sa place au sein du **BCCF**.

J'espère que vous passerez tous un bon week-end entre amoureux du **Bearded Collie**.

A l'issu des jugements, une sélection sera effectuée entre tous les mâles puis toutes les femelles afin de désigner les 3 mâles et les 3 femelles les plus représentatifs de la race de cette régionale d'élevage.

⚠ Pour les jeunes présentateurs, les lots d'affixes, de reproducteurs, les paires, les couples, vous devez vous inscrire auprès de **Carole COTTEN** la secrétaire de juge.



Clinique vétérinaire
AR GWILEN
4 rue Joseph Sauveur
56130 NIVILLAC
Tél. : 02 99 90 60 98

Interdiction de laisser vos chiens se baigner côté bras de mer, le courant étant très fort, le risque de noyade par épuisement est important.

Zone classée natura 2000, **il est demandé de respecter la flore et la faune** et de ramasser vos déjections canines.

RÈGLEMENT

LIEU, DATE - L'exposition se tiendra au barrage de D'Arzal le 9 septembre 2023. Début des jugements à 10h00.

ARRIVEE ET JUGEMENTS - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 9 h précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

LOGEMENT - Les chiens pourront être installés dans des cages.

SORTIE DES CHIENS - La sortie des chiens est libre.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du Club du Basset Hound.

TOILETTAGE - Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont seuls admis à l'exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la FCI. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications aux inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris pour les engagements en classe Elevage, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur. Pour au minimum 3 et au plus 5 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé une carte d'exposant qui devra être présentée à l'entrée de l'exposition. (1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, puppy, baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS IMPORTANT

- **Un chien dont le titre de Champion de France de Conformité au Standard est homologué ne peut concourir qu'en classe CHAMPION ou VÉTÉRAN.**

CLASSE INTERMÉDIAIRE - (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) : Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE - (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) : Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE TRAVAIL - (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) : Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition. **CLASSE PUPPY** : Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très prometteur - prometteur - Assez prometteur - insuffisant).

CLASSE BABY : Pour les chiens âgés de 3 à 6 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très prometteur - prometteur - Assez prometteur - insuffisant).

CLASSE DE JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-J.

CLASSE CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays Membres de la FCI - et Champions internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE VÉTÉRAN : Pour les chiens à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-V.

CLASSE NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place) : Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'ELEVAGE - (Classe pouvant être constituée sur place) : Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 à 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre du Club du Basset Hound.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement parvenant après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS - Des engagements : a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés - Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition : a) ceux refusés par le Service Vétérinaire b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés c) Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés. d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

QUALIFICATIFS - Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante : **EXCELLENT** : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

ASSEZ-BON : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoire ou pas en condition physique.

INSUFFISANT : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation. Dans chaque classe, les quatre meilleurs chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.

C.A.C.S. - Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} EXCELLENT en classe intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS : • ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

• s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard. Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS, le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec les 1^{er} EXCELLENT des deux autres classes. Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la SCC en ce qui concerne le CACS.

CONFIRMATION - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la SCC, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent. Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

RESPONSABILITE - Le Club du Basset Hound décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés

Règlement complet des expositions sur le site SCC :
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



Statistiques des chiens inscrits

1er GROUPE

COLLEY BARBU.....	35
BABY 3/6 MALES.....	De 1 à 2..... 2
JEUNE MALES.....	De 3 à 3..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 4 à 5..... 2
OUVERTE MALES.....	De 6 à 8..... 3
CHAMPION MALES.....	De 9 à 9..... 1
VETERAN MALES.....	De 10 à 11..... 2
BABY 3/6 FEMELLES.....	De 12 à 15..... 4
PUPPY FEMELLES.....	De 16 à 16..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 17 à 19..... 3
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 20 à 22..... 3
OUVERTE FEMELLES.....	De 23 à 28..... 6
CHAMPION FEMELLES.....	De 29 à 30..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 31 à 33..... 3
TEST DE CARACTERE FEMELLES.....	De 34 à 35..... 2

Soit 35 chiens inscrits pour 14 races dans le 1er Groupe

**Soit 35 chiens inscrits pour 14 classes à l'exposition de R.E. Bearded Collie -
Barrage d Arzal (56)**

JURY

Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine (33)

COLLEY BARBU

CLASSE BABY 3/6 Mâles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE BABY 3/6 Femelles : 4
CLASSE JEUNE Femelles : 3
CLASSE OUVERTE Femelles : 6
CLASSE VETERAN Femelles : 3

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE VETERAN Mâles : 2
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3
CLASSE CHAMPION Femelles : 2

COLLEY BARBU

CLASSE BABY 3/6 MALES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- ABSENT **1** **ULYSS DE L'OUVERNHAT**
LOF : 029082 Tat : 250269591426443 né le 05/05/2023 (RUSTY DE L'OUVERNHAT X JAYME DE L'OUVERNHAT) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. Mme RITEA Géraldine
- TRES PROMETTEUR **2** **UMAI DE L'OUVERNHAT**
LOF : 029018 Tat : 250269591410320 né le 01/06/2023 (RUSTY DE L'OUVERNHAT X MOLLY) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. Mme BORG Stéphanie

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT **3** **TOXONNE DES BERGERS DE SAMME**
LOF : 028873 Tat : 250268780432963 né le 27/10/2022 (LANCELOT DES BERGERS DE SAMME X SIERRA OUR DREAM COME TRUE) Prod. Mme HURIAUX Isabelle Prop. Mme HURIAUX Isabelle

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT **4** **SHALIMAR GUERLAIN DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 028558/03657 Tat : 250268780141118 né le 29/10/2021 (POTTERDALE DARK DIAMOND X ALISTAIR'S DIAMONDS AND PEARLS) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mme VAUCHEL Brigitte
- TRES BON **5** **STRADIVARIUS DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 028643 Tat : 250268780140900 né le 21/11/2021 (NEW LOOK DE CHESTER X ALISTAIR'S GLITTER AND GOLD) Prod. Mme RAQUET Déborah Prop. Mme JEGOU Frédérique

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT **6** **PARFAIT DU JOLI FOU**
LOF : 027687/03589 Tat : 250268501690780 né le 31/05/2019 (ICE BREAKER DU JOLI FOU X DIVA KASITERIT) Prod. M. HIM Jean-Michel Prop. Mme FLOGNY-POITOU Sylvie
- EXCELLENT **7** **RAGNAR LODBROK DE LA TOUR MELUSINE**
LOF : 028053/03612 Tat : 250269100130222 né le 07/07/2020 (MY SWEET CRAFTSMAN IN VOGUE ISLAND X HORS SERIE DES EMERAUDES DU LAC) Prod. M. Mme BLUSSEAU BOURCIER J-Marie et Christine Prop. M. SCHMITT Jean-Yves
- EXCELLENT **8** **RUSTY DE L'OUVERNHAT**
LOF : 028137/03617 Tat : 250268501902396 né le 21/03/2020 (BEARDMARKED'S SIGHT FOR SORE EYES X LIZZY DE L'OUVERNHAT) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. Mme BORG Stéphanie

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT **9** **EDINGLEN IM ON A MISSION**
ANKC : 2100541470 Tat : 991003000714186 né le 08/05/2020 (CH BONIBREAS ESPECIALLY FOR YOU X SUP CH EDINGLEN PRETTY WOMAN) Prod. Mme LINCOLN Michele Prop. Mlle RAQUET Déborah

CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT **10** **JE SUIS TYSON DE CHESTER**
LOF : 026136/03467 Tat : 250268731238375 né le 08/11/2014 ((CH) SEAGULL LET'S TALK ABOUT IT X (CH) CALAS DE CHESTER) Prod. MM. Mme BERNARDI / CLERC / COPY / MAZIER Prop. Mme VIGOUREUX Katia
- TRES BON **11** **LINKIN PARK DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 026339/03461 Tat : 250268600053465 né le 10/06/2015 ((CH) LARKANGEN'S AT FIRSTICEBEARS X (CH) FARMARENS JUST A BLUE STAR) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mlle RAQUET Déborah

CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- TRES PROMETTEUR** **12** **UNIQUE STAR BROWN DE LA VIE EN COULEUR**
LOF : 028961 Tat : 250268780818173 née le 18/04/2023 (BONOBON DE BEARDIE PASSION-ARGENTINA X (CH) PHYSALIS DE CHESTER) Prod. Mme VAUCHEL Brigitte Prop. Mme VAUCHEL Brigitte
- PROMETTEUR** **13** **USCHKA DE L'OUVERNAT**
LOF : 029075 Tat : 250269591435323 née le 05/05/2023 (RUSTY DE L'OUVERNAT X JAYME DE L'OUVERNAT) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. M. Mme BASTARD Marie-Christine et Jack
- TRES PROMETTEUR** **14** **UTECE DE L'OUVERNAT**
LOF : 029013 Tat : 250269591429029 née le 01/06/2023 (RUSTY DE L'OUVERNAT X MOLLY) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. M. DEXEMPLE Jean-Pierre
- TRES PROMETTEUR** **15** **UTOPIA DE LA VIE EN COULEUR**
LOF : 028957 Tat : 250268780818102 née le 18/04/2023 (SHALIMAR GUERLAIN DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT X OMAHA BEACH BLUE DE LA VIE EN COULEUR) Prod. Mme VAUCHEL Brigitte Prop. Mme VAUCHEL Brigitte

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- ABSENT** **16** **UPALINE DE LA PETITE JACKOTIERE**
LOF : 028899 Tat : 250269610683269 née le 10/01/2023 (OBBY DE CHESTER X PETITE PEPITE D AMOUR DE CHESTER) Prod. Mme M. BASTARD Marie-Christine et Jacques Prop. Mme SIMIER Nathalie

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT** **17** **DREAM FROM HIGHLAND'S TRYSKELL**
LOF : 028739 Tat : 250269610517673 née le 23/06/2022 (GAELIC-WALLACE DE LA FERMETTE DU JARDIN SAUVAGE X DREAM FROM HIGHLAND'S OLWE) Prod. Mme COLLIGNON Valérie Prop. Mme BRETECHER Syndie
- EXCELLENT** **18** **THAIS DES BERGERS DE SAMME**
LOF : 028870 Tat : 250268780432991 née le 27/10/2022 (LANCELOT DES BERGERS DE SAMME X SIERRA OUR DREAM COME TRUE) Prod. Mme HURIAUX Isabelle Prop. Mme HURIAUX Isabelle
- EXCELLENT** **19** **TONIE MARSHALL DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 028841 Tat : 250268780418380 née le 24/07/2022 (MEMORYLANE A SPIRIT MOVES ME X POMPADOUR DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mlle RAQUET Déborah

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT** **20** **SALSA DES P'TITS BOUTS D'ENTRAIN**
LOF : 028539/04539 Tat : 250268732796446 née le 23/11/2021 (LOVER BLACK DES GARDES CHAMPETRE X PRECIEUSE DE LA VIE EN COULEUR) Prod. Mme DUVAL Ghislaine Prop. M. COLAS Jérémy
- EXCELLENT** **21** **SONATA DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 028561/04541 Tat : 250268780141037 née le 29/10/2021 (POTTERDALE DARK DIAMOND X ALISTAIR'S DIAMONDS AND PEARLS) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mlle RAQUET Déborah
- EXCELLENT** **22** **TINKERBELL PILLYWIGGINS**
LOF : 028653/04558 Tat : 250268780336759 née le 30/03/2022 (ONE MAN SHOW DE LA TOUR MELUSINE X MARCELLINE PILLYWIGGINS) Prod. Milles SURTOUC Anne-Sophie et Virginie Prop. Milles SURTOUC Anne-Sophie et Virginie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- TRES BON 23 DREAM FROM HIGHLAND'S SUNNY**
LOF : 028392/04532 Tat : 250269610155583 née le 27/07/2021 (GAELIC-WALLACE DE LA FERMETTE DU JARDIN SAUVAGE X JORDAN CAVANNAUGH OF SHEYTANE) Prod. Mme COLLIGNON Valérie Prop. Mme BRETECHER Syndie
- EXCELLENT 24 EDINGLEN PEARLS AND PRADA**
LOF : 210051/01349 Tat : 991003000224683 née le 21/12/2018 ((CH) HIGH JACK ULTIMATE EXPERIENCE X (CH) EDINGLEN PRETTY WOMAN) Prod. Mme LINCOLN Michèle Prop. Mlle RAQUET Déborah
- EXCELLENT 25 MAM'ZELLE DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 026621/04324 Tat : 250268600083761 née le 01/02/2016 (BEARDMARKED'S SIGHT FOR SORE EYES X HEART VIXEN DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. M. DEXEMPLE Jean-Pierre
- EXCELLENT 26 MOLLY**
LOF : 026908/04376 Tat : 250268731802617 née le 29/11/2016 ((CH) OUR OWN SURPRISE LOUIS ARMSTRONG X JOY DE CHESTER) Prod. Mlle ROBERT Claire Prop. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire
- EXCELLENT 27 NIGHT FEVER DU MOULIN D'EMPEAUX**
LOF : 027182/04491 Tat : 250268732006783 née le 17/10/2017 (HOUPS LOS PITCHOUS BREN SOL X JADORE LOS PITCHOUS BREN SOL) Prod. Mme THOMAS Caroline Prop. Mme BORG Stéphanie
- TRES BON 28 PRECIEUSE DE LA VIE EN COULEUR**
LOF : 027904/04493 Tat : 250268743173566 née le 25/11/2019 (MATADOR DE CHESTER X HAITI DU DOMAINE DE GOTHAM) Prod. Mme VAUCHEL Brigitte Prop. Mme VAUCHEL Brigitte

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT 29 ALISTAIR'S GLITTER AND GOLD**
LOF : 028128/04461 Tat : 752098100921920 née le 28/02/2019 (MULTI CH MCHAIRE MESSENGER N X CH ALISTAIR'S ZWEET SENSATION) Prod. M. Mme ANDERSSON Johan / LÖNNER ANDERSSON Nina Prop. Mlle RAQUET Déborah
- EXCELLENT 30 PHYSALIS DE CHESTER**
LOF : 027819/04446 Tat : 250269590072267 née le 15/08/2019 ((CH) NEW LOOK DE CHESTER X NINA RICCI DE CHESTER) Prod. MM. Mme BERNARDI / CLERC / MAZIER Prop. Mme VAUCHEL Brigitte

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- EXCELLENT 31 IN VOGUE ISLAND HIDDEN REASON**
LOF : 025336/04165 Tat : 250268500543041 née le 11/08/2012 (UBAC DES MONTS DE GATINE X LUM-BI-NI HOPEFUL FAMOUS) Prod. Mme CRAIPEAU Vanessa Prop. Mme VIGOUREUX Katia
- EXCELLENT 32 JOA DE CHESTER**
LOF : 025872/04276 Tat : 250268711150655 née le 11/04/2014 ((CH) CHARMING DE CHESTER X CHESNZOTT'S APHRODITE) Prod. MM. Mme BERNARDI / CLERC / COPY / MAZIER Prop. Mme FOUCHER Christelle
- EXCELLENT 33 JYNKA A DREAM OF BEAR'D**
LOF : 025970/04253 Tat : 250269802406554 née le 29/06/2014 (BE-A-DREAM-OF-BEARD DE L'OUVERNHAT X BYWAP A DREAM OF BEAR'D) Prod. Mlle BIENCOURT Christelle Prop. Mme VAUCHEL Brigitte

CLASSE TEST DE CARACTERE FEMELLES - JUGE Mme BLUSSEAU BOURCIER Christine

- ABSENT 34 THEMIS DE VAUBOISON**
LOF : 028755 Tat : 250269591125288 née le 09/07/2022 (SOUL SENSATION FROM THE FURRY TALES X LEGENDE DE CHESTER) Prod. Mme MAZIER Virginie Prop. Mme MAZIER Virginie

ABSENT

35 TRUE LOVE DE VAUBOISON

LOF : 028756 Tat : 250269591124806 née le 09/07/2022 (SOUL SENSATION FROM THE FURRY TALES X LEGENDE DE CHESTER) Prod. Mme MAZIER Virginie Prop. Mme MAZIER Virginie

Liste des exposants
R.E. Bearded Collie - Barrage d Arzal (56) samedi 09 septembre 2023

B

BASTARD Marie-Christine et Jack	13, rue des Roseaux 17420 ST PALAIS SUR MER	13
BORG Stéphanie	()	2-8-27
BRETECHER Syndie	()	17-23

C

COLAS Jérémy	()	20
--------------	----	----

D

DEXEMPLE Jean-Pierre	10A, Route Principale 76220 BOSC HYONS	14-25
----------------------	--	-------

F

FLOGNY-POITOU Sylvie	Le Faux Amas 49390 MOULIHERNE	6
FOUCHER Christelle	Mesnil Drey 24, village la Croix 50320 FOLLIGNY	32

H

HURIAUX Isabelle	Le Charolais 53250 VILLEPAIL	3-18
------------------	------------------------------	------

J

JAY Daniel / MOREY Marie-Claire	3105, route du Serpoul 46330 CABRERETS	26
JEGOU Frédérique	()	5

M

MAZIER Virginie	1, Rue St Hilaire 08310 JUNIVILLE	34-35
-----------------	-----------------------------------	-------

R

RAQUET Déborah	La Jemaye Roc de Bonnet 24410 LA JEMAYE PONTEYRAUD	9-11-19-21-24-29
RITEA Géraldine	()	1

S

SCHMITT Jean-Yves	()	7
SIMIER Nathalie	()	16
SURTOUC Anne-Sophie et Virginie	()	22

V

VAUHEL Brigitte	La Commune 14490 LE TRONQUAY	4-12-15-28-30-33
VIGOUREUX Katia	Quartier Carnot Esplanade St Louis 75012 PARIS	10-31

3105, rue du Serpoul
46330 CABRERETS

☎ 06 16 72 12 36

✉ bccf.communication@gmail.com



Afin d'adhérer au seul club de race **BEARDED COLLIE**
Français reconnu par la Centrale Canine.
Merci de compléter dûment cette fiche.

J'adhère au BCCF Je renouvelle mon adhésion au BCCF – N° d'Adhérent.....

VOUS

Madame Monsieur

VOTRE CONJOINT (si adhésion couple)

Madame Monsieur

Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Profession :		Profession :	
Tél. :		Tél. :	
Mail :		Mail :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Parrain			

Afin de mieux vous connaître,

- Propriétaire de BEARDED COLLIE
- Eleveur
- Si oui, avez-vous un affixe ? – Lequel :
- Etes-vous inscrit dans un club canin :
- Pratiquez-vous une activité canine, si oui laquelle ?

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

TARIFS *

Renouvellement

Nouvelle Adhésion

<input type="checkbox"/> Membre actif	33 €	38 €
<input type="checkbox"/> Membre couple	40 €	45 €
<input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur	65 €	68 €

* La cotisation porte sur une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre et se règle au cours du 1^{er} trimestre de chaque année civile
Adhérer à une association, c'est défendre une cause qui nous tient à cœur. C'est également contribuer au développement de l'association par la prise de parole lors des assemblées générales ainsi que les participations aux manifestations extérieures : fête, exposition, événement sportif...

Paiement accepté uniquement par chèque et virement
NOUS VOUS CONSEILLONS FORTEMENT LE PAIEMENT PAR VIREMENT

Le bulletin dûment complété doit être envoyé par courrier à la secrétaire : **Marie-Christine BASTARD**

13, rue des Roseaux - 17420 St-Palais/Mer

Ou par courriel au bccf.communication@gmail.com

IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00769	0000431027A	12	CAHORS

IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE

IBAN	FR82 3000 2007 6900 0043 1027 A12
Code B.I.C.	CRLYFRPP

Je suis majeur(e), j'accepte sans réserve que les résultats d'expositions, photos, tests, dépistages de tares de mon ou mes chiens soient diffusés sur tous supports officiels du BCCF. Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association (disponibles sur le site du BCCF) et m'engage à les respecter.

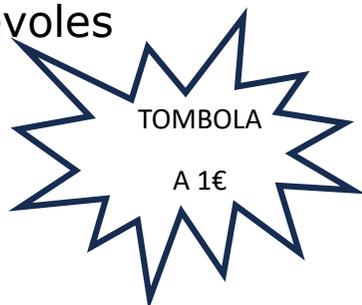
CONDITION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES : en adhérent au club, vous acceptez que le BCCF mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez le BCCF à communiquer occasionnellement avec vous s'il juge opportun de vous informer des dernières actualités de notre association et ses actions via les coordonnées collectées dans le formulaire. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le BCCF s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au règlement général de protection des données RGPD 2018 sur la protection des données personnelles. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire

Date

Signature (s)

3 ateliers sont à votre disposition

Merci à tous les bénévoles



ATELIER DE TOILETTAGE

Conseils et démonstrations

Avec Stéphanie

ATELIER DU PHOTOGRAPHE

Souriez-vous êtes photographié !

Avec Gervais



LA BOUTIQUE

Vous avez besoin :

- de brosses
- de peignes
- Etc.



N'hésitez pas !...